

être prononcés publiquement à ce point, ne devrions-nous pas aller de l'avant et faire aux Nord-Vietnamiens une recommandation parallèle urgente?

Nous ne pouvons qu'être bouleversés par les souffrances de tous les Vietnamiens, mais nous devons affronter avec cœur et conscience les faits tels qu'ils se présentent.

Et l'un de ces faits que nous devons nous rappeler est qu'en tant que nation, le Canada n'a adressé l'an dernier aucune protestation parlementaire au Vietnam du Nord lorsque, au moment où les Américains procédaient à un retrait massif de leurs forces, les armées nord-vietnamiennes se sont soudainement précipitées vers le sud en attaquant massivement sur plusieurs fronts à l'aide de chars et d'artillerie. Les victimes se comptèrent par milliers, des villes furent détruites et c'est cela qui a provoqué la reprise des bombardements américains sur le Nord. Il est donc très possible qu'à moins d'adresser une demande parallèle au Vietnam du Nord la protestation canadienne ne servira qu'à prolonger les négociations de Paris et le massacre tragique de ces populations infortunées.

Ce que nous désirons, c'est la paix—une paix juste et durable—pour le peuple vietnamien tout entier, et nous devons comprendre que cet objectif ne peut être atteint si les efforts se concentrent uniquement sur l'une des deux parties de ce pays divisé.

Nous croyons exprimer les vœux de la grande majorité des Canadiens lorsque nous déclarons que le gouvernement canadien doit sur-le-champ demander instamment au Vietnam du Nord d'accepter le résultat d'un vote qui devra être organisé dès que possible par les Nations Unies au Vietnam du Sud, afin que la population détermine si elle tient à rester indépendante ou à faire partie du Vietnam du Nord.

Nous estimons également que le peuple canadien souhaiterait que son gouvernement rallie à sa cause les nations pacifiques du monde dans un appel commun lancé au Vietnam du Nord afin qu'il accepte le verdict de la majorité des Sud-Vietnamiens exprimé au cours d'un vote libre et dûment surveillé.

Les événements de Corée sont la preuve de l'importance et de l'à-propos de cette proposition. La guerre de Corée, longue et meurtrière, a pris fin par l'acceptation de fait de l'indépendance de chaque partie—l'acceptation de la réalité.

Ce premier pas arrive maintenant à son point culminant puisque les gouvernements de la Corée du Sud et de la Corée du Nord tentent de jeter les bases d'une collaboration plus étroite et mutuellement avantageuse. Si le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud étaient d'accord pour s'accepter l'un l'autre dans leur situation actuelle, il se peut qu'ils puissent un jour œuvrer dans la perspective d'une confédération ou de toute autre de forme d'unité réelle.

Depuis quinze ans que les combats et la lutte se poursuivent au Vietnam du Sud, il est évident qu'un grand nombre de Sud-Vietnamiens souhaitent être indépendants du gouvernement du Vietnam du Nord; or, quelle que soit la situation, au nom de l'humanité et pour l'avenir de la race humaine, le Canada doit convaincre le Vietnam du Nord d'accepter une solution de paix. Les nations pacifiques du monde doivent faire pression dans toute la mesure de leurs moyens afin d'apporter une solution pacifique et réalisable à

ce tragique conflit. La civilisation ne peut continuer à progresser que si l'humanité apprend à résoudre ces problèmes de façon pacifique.

Je ferais remarquer que ce document est signé par le sénateur Yuzyk, par Ralph Stewart, député de Cochrane, par Arnold Peters, député de Timiscaming, et par moi-même.

LE SÉNAT

LE SYSTÈME D'AMPLIFICATION—QUESTION DE PRIVILÈGE

L'honorable Hartland de M. Molson: Puis-je soulever une question de privilège, honorables sénateurs, pour demander au leader du gouvernement s'il pourrait s'informer auprès du greffier du Sénat de ce qui est arrivé à notre système d'amplification. Je crois que quelque chose de très grave a dû l'affecter. Lorsque l'honorable M. Deschatelets a parlé, nous n'avons pas entendu un mot de ce qu'il a dit à ce bout-ci de la Chambre. Le système n'est guère satisfaisant, car nous pouvons à peine communiquer entre nous.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Martin: Ce problème a déjà été signalé aux responsables de ces installations.

Je suis sûr que le sénateur Deschatelets ne m'en voudra pas, cependant, de lui faire observer, comme certains derrière moi me l'ont rappelé, que lorsqu'il parlait il y a quelques moments, à la différence du sénateur Molson, il n'a pas parlé directement dans le microphone, bien qu'il sache, bien sûr, comment le faire. C'est peut-être pour cela que nous avons eu peine à entendre le sénateur Deschatelets. Quoiqu'il en soit, le système d'amplification est certainement défectueux et j'espère que le greffier sera assez bon de voir à ce que nos machinations soient mises à jour.

L'honorable M. Flynn: Vous dites «mises à jour», mais la situation dure depuis au moins deux ans. Nous en avons discuté il y a déjà deux ans au comité de la régie interne. Mais, apparemment, rien n'a été fait.

L'honorable M. Molson: La situation a empiré.

L'honorable M. Flynn: C'est exact.

L'honorable M. Molson: C'est peut-être cela le progrès.

L'honorable M. Flynn: Si rien n'a été fait, on n'a pu l'améliorer.

L'honorable M. Fournier (De Lanaudière): Si on me permet d'intervenir, nous pensons peut-être un peu trop à la machine. Je me souviens que lorsque j'étais collégien, le Sénat, qui n'a pas changé, n'était pas muni d'amplificateurs du son, et pourtant, tout le monde pouvait être parfaitement compris. C'est que chacun s'employait à se faire comprendre, même dans les coins les plus éloignés de la salle. De toute évidence, nous n'avons pas besoin d'un système d'amplification du son compliqué, pourvu que chacun se fasse entendre, y compris, bien entendu, Madame le Président.

LE DISCOURS DU TRÔNE

MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue le jeudi 11 janvier, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session et de la